

REGLEMENT du VERDIER 2018

Responsabilité Civile

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de GROUPAMA

Parcours 13 km dénivelé 400 m

Tarif 10 € sur klikego, 12 € sur place

Départ 10h Parcours Santé Forêt d'Ecouves St Nicolas des Bois

Retrait des dossards à partir de 9h00

Licence ou **certificat** en cours de validité

Clôture des inscriptions le **16 Avril 2018**

Catégories Hommes et Femmes Juniors – Séniors – Vétérans

Parcours **Départ et Arrivée** **Parcours Santé**

Les concurrents doivent effectuer scrupuleusement la totalité du parcours, balisé par les organisateurs, ils s'engagent à respecter l'environnement. La sécurité des coureurs sera assurée par des signaleurs, lors des traversées des voies ouvertes à la circulation

1 ravitaillement et 1 point d'eau sur le parcours et à l'arrivée

Individuelle Accident

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, les autres participants doivent s'assurer personnellement.

SERVICE MEDICAL

Présence d'une équipe de la sécurité civile et d'un quad sur le circuit

1 lot pour chaque participant inscrit avant le 16 Avril 2018

Saint Nicolas des Bois 61250 Forêt d'Ecouves Parcours Santé

22 AVRIL 2018